

9

SPÉCIAL 1ER MAI

AVRIL • MAI • JUIN 2020



BP-PP1B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X.
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

UN Pueblo IGNORANTE
INSTRUMENTO Ciego DE SU
Propia DESTRUCCIÓN

RD CONGO
L'IMPACT DU COVID-19 SUR
LE SECTEUR MINIER

TRAVAILLEUR EUSE'S

LES ORGANISATIONS MUTUELLISTES CONGOLAISES ENSEMBLE

BURKINA FASO : LES FEMMES DU SECTEUR INFORMEL
CONTRE LE COVID-19

PREMIERES VICTIMES DE LA PANDEMIE

COLOMBIE : DES NOUVELLES DE NOS
PARTENAIRES SYNDICALISTES



Veronique Weimare, rue Coenraets 68, 1060 Bruxelles



Solsoc et ses partenaires PAMUSAB (Burundi) et IFAAP (Maroc) au Forum du Conseil de Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale - 13 mars 2020



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

[facebook.com/SolsocASBL](https://www.facebook.com/SolsocASBL)
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Delphine HOUBA • Vice-présidente : Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorier : Francis MARLIER • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Estelle CEULEMANS, Tangui CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Gwenaëlle GROVONIUS, Paul JAMAR, Gabrielle JOTTRAND, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°9 Avril – Mai–Juin 2020



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

1ER MAI : ENSEMBLE POUR NOS DROITS!

Qui aurait cru qu'une chose microscopique aurait pu nous stopper dans notre course effrénée ? Nous mettre à genoux, nous emporter par centaines de milliers, ébranler notre mode de vie, notre sacro-sainte productivité ? À l'ère du coronavirus, tout le monde est touché, mais tou-te-s ne sont pas confiné-e-s. Sortir devient alors synonyme de soigner, nettoyer, nourrir, garder, transporter, survivre... Partout, on applaudit et on compatit. Distancié-e-s, on se sent pourtant si uni-e-s et on ne peut plus ignorer combien c'est dur, ici ou ailleurs, d'être aussi peu protégé-e-s, d'avoir un métier non valorisé, de voir ses revenus s'effondrer. Le 1er mai, l'immense majorité des travailleur-euse-s du globe n'ont pas pu se rassembler. La Fête du Travail vécue en digital a eu un goût de colère contenue, mais seulement par les murs et par les mesures de confinement. Les travailleur-euse-s ont des droits et continuent à se serrer les coudes pour les défendre. La plupart des problèmes qu'il-elle-s vivent ne sont pas nouveaux, mais la pandémie est venue les aggraver, voire les révéler. Pour y faire face, Solsoc, la FGTB, Solidaris et nos partenaires syndicaux dans les pays du Sud se mobilisent et se réinventent en adaptant leurs interventions. Demain n'est pas si loin, demain nous serons ensemble, nous serons dehors à battre le bitume de Bruxelles à Bogota, de Ramallah à Ouaga. Nous ferons ce qu'il faudra pour obtenir des salaires et des pensions suffisantes, une protection sociale universelle, des conditions de travail décentes.

Delphine Houba, Présidente

► P L A I D O Y E R

RD CONGO: LE SECTEUR MINIER IMPACTÉ PAR LA CRISE DU COVID-19

En RDC, l'épidémie de Covid-19 touche de plein fouet le secteur de l'extraction minière et un très grand nombre de personnes dans des régions comme Kolwezi, ville minière de la province du Lualaba, où 80% de l'activité économique est liée à l'extraction de minerais précieux comme le cuivre et le cobalt. C'est donc près d'un million de travailleur-euse-s qui tirent leurs revenus de cette activité.

Solsoc travaille depuis plusieurs années avec des organisations de la société civile congolaise, à alerter l'opinion publique sur les conditions de travail déplorables des creuseurs artisanaux, mais aussi des femmes gravitant autour des mines. La majorité travaille sans aucune protection sociale. Leurs revenus dépendent de leurs « récoltes » et du prix que les nombreux intermédiaires fixent dans des centres de négoce où les balances sont souvent truquées. Creusant des puits de 20 à 30 mètres de profondeur, sans aucune sécurité ou matériel approprié, ils sont chaque jour exposés à des accidents souvent mortels, et se retrouvent sans couverture pour payer leurs soins.

Les femmes, elles, sont affectées au lavage des minerais : pieds dans l'eau, dos courbés, passant de longues heures sous le soleil à faire tourner la terre et l'eau dans des bassines. Suite à la rupture des chaînes d'approvisionnement, les exploitant-e-s se retrouvent contraint-e-s d'accepter des prix au rabais, et là encore les femmes qui déjà se voyaient moins bien payées que leurs homologues masculins avant la crise, sont d'autant plus précarisées. Additionnée à la hausse des prix des denrées alimentaires, cette chute des revenus signifie une pauvreté extrême offrant un terreau fertile à l'exploitation sexuelle et aux violences. Le commerce illicite connaît bien entendu un regain de vigueur dans ce contexte, favorisant également le banditisme sur des sites délaissés par les autorités. De plus, les conditions de travail dans les puits sont particulièrement propices à la contamination et pourtant, selon des organisations actives sur place, les mines semblent être les oubliées des stratégies de riposte mises en place par les autorités. Sur place, des organisations de creuseurs et de la société civile s'activent à mener des actions de prévention et de sensibilisation aux mesures d'hygiène, mais réclament également que les autorités, à tous les niveaux, assurent la sécurité du secteur.

Au niveau local, pour Solsoc et les organisations partenaires de la société civile congolaise, telles que le CENADEP et ATRAM, l'amélioration des conditions des travailleur-euse-s dans le secteur minier durant la crise et au-delà doit passer par la formalisation du secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE), l'accès à la protection sociale pour les travailleur-euse-s et l'implication du secteur dans la mise en place de mesures d'hygiène et dans la sensibilisation des pairs.

Au niveau international également, nous demandons à la Belgique de soutenir au sein de l'Union européenne l'amélioration des mécanismes existants pour assurer une traçabilité des minerais en appliquant les critères de diligence raisonnable et en les rendant obligatoires, et ce, y compris aux entreprises en aval de la production. Nous demandons également de mettre en place un plan «entreprises et droits de l'Homme» contraignant notamment en matière de responsabilités et de diligence raisonnable, qui soit assorti de sanctions à l'égard des entreprises irrespectueuses de ces principes.

COVID-19 : LES TRAVAILLEUR·EUSE·S EXIGENT LE RESPECT DE LEURS DROITS !

Aujourd'hui, à cause de la pandémie du coronavirus, des millions de travailleur·euse·s dans le monde n'ayant pas la possibilité de faire du télétravail font face à des risques pour leur santé. C'est aussi le cas de celles·eux qui tiraient leurs revenus de l'économie informelle et se retrouvent dans une situation de grande précarité ! Plus que jamais, les organisations syndicales se font entendre pour exiger des conditions de travail sûres, mais aussi pour que l'on ne laisse pas sur le carreau cette immense majorité d'individus sans protection sociale, contraints d'abandonner leurs activités.

Cette crise sanitaire, mais également sociale et économique, révèle de profondes inégalités dans le monde du travail. Bien entendu, ces inégalités ne sont pas nouvelles. Elles sont le fruit des politiques néo-libérales menées depuis plusieurs décennies. Ainsi, dans le monde, environ 1,6 milliard de personnes travaillent dans l'économie informelle, 70% de personnes vivent sans protection sociale complète et 80% des travailleur·euse·s ne peuvent compter sur des indemnités de chômage. De façon plus large encore, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) affirme que les droits des travailleur·euse·s se sont érodés ces dernières décennies. Aujourd'hui, face aux risques de contamination et aux mesures de confinement prises dans la plupart des pays touchés par la maladie, les travailleur·euse·s sont donc loin d'être logé·e·s à la même enseigne. Les femmes en paient d'ailleurs le plus lourd tribut, étant majoritaires dans les secteurs les plus à risque, comme celui de la santé, où elles représentent 70% de la main-d'œuvre. Pour tou·te·s celles et ceux qui n'ont pas de contrat de travail et encore moins de protection sociale, ce sont leurs moyens de subsistance qui sont brutalement affectés,

voire anéantis. L'OIT estime que le premier mois de crise a provoqué une baisse de revenus de 60% pour les travailleur·euse·s de l'économie informelle. De façon globale, la CSI évoque au moins 200 millions d'emplois qui passeraient à la trappe, plongeant des dizaines de millions d'individus ainsi que leurs familles dans une situation de grande précarité. En effet, les secteurs les plus touchés par la perte d'emplois (commerces de détail, restauration, manufacture, etc...) sont aussi ceux avec une forte proportion d'emplois informels, ce qui signifie peu ou pas de protection sociale ou de revenus de remplacement. Là aussi, les femmes sont particulièrement touchées, étant surreprésentées dans la restauration ou l'hôtellerie.

Au Burkina Faso, avec la fermeture des marchés, des restaurants et des débits de boisson, toute l'activité économique informelle, investie à 80% par des femmes, est quasiment à l'arrêt. Du côté des entreprises de l'agroalimentaire, le contexte de pandémie augmente le nombre de licenciements. Les syndicats se mobilisent pour sensibiliser les travailleur·euse·s aux mesures de prévention et recensent les manquements. Certains collectifs se réorganisent : le CARTPL, une association de femmes restauratrices et transformatrices de la rue, traverse cette crise avec difficulté : les restauratrices de rue ont reconverti leur activité en vente de repas à emporter pour limiter la casse.

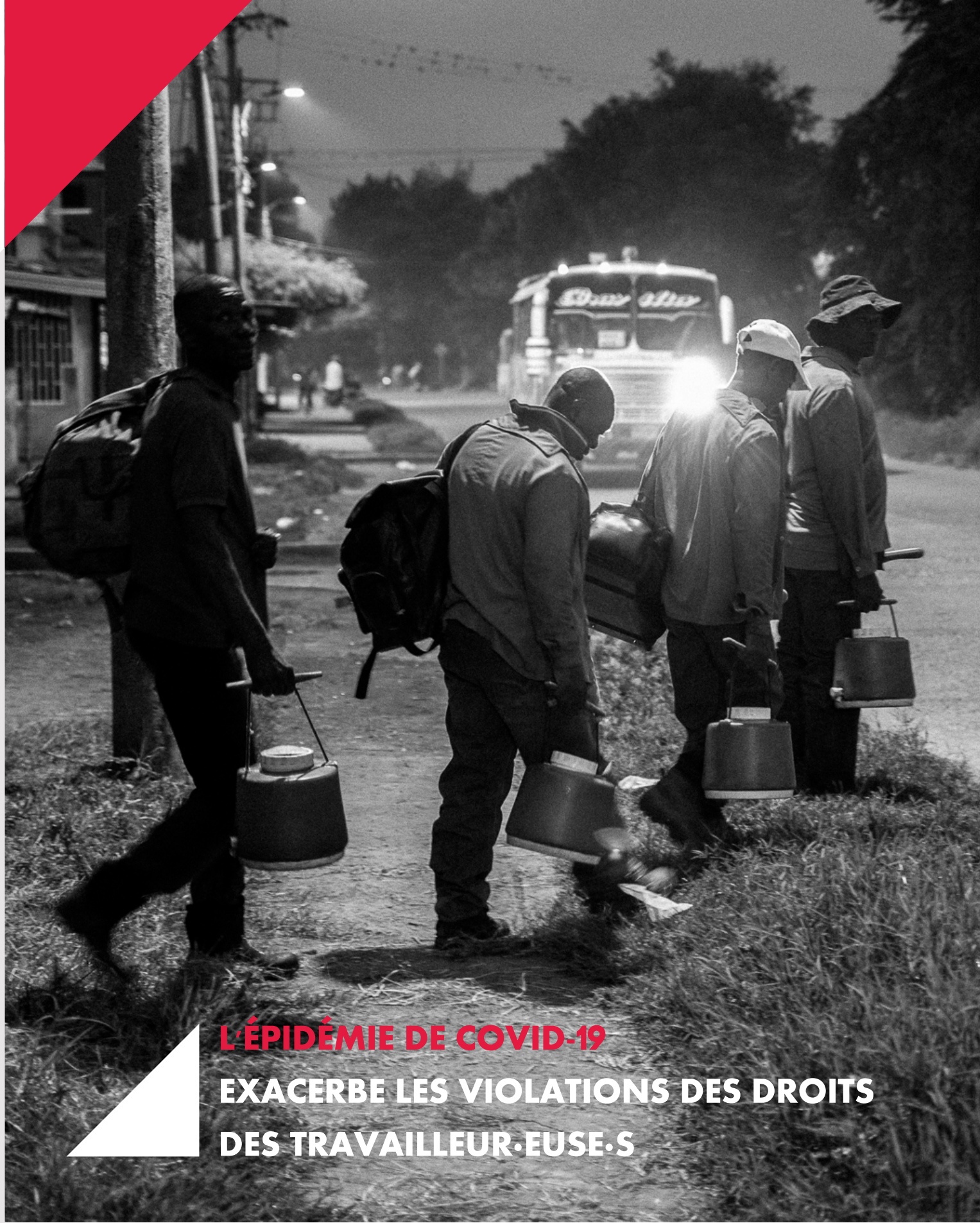
Dans le domaine de la liberté syndicale et des droits des travailleur·euse·s, cette crise exacerbe des violations de toutes sortes ! Les organisations syndicales sont au front pour prendre la défense de ces groupes déjà fragiles, qui se retrouvent au cœur de la tourmente. Ils appellent également à la

solidarité et enjoignent les États à prendre leurs responsabilités. Ainsi, la CSI appelle à des investissements massifs dans les secteurs des soins, mais aussi à ce que les gouvernements veillent au respect intégral des droits des travailleur·euse·s par les entreprises et s'appuient sur le dialogue social dans la gestion de la crise actuelle.

En Colombie, pays tristement célèbre pour ses violences syndicales, la situation est particulièrement grave : licenciements collectifs, congés anticipés, congés sans solde, etc. Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, considérés comme secteurs de première nécessité, sont autorisés à continuer à fonctionner, mais les travailleur·euse·s se retrouvent particulièrement en danger faute de protections suffisantes. De plus, les violences et menaces s'accroissent, le confinement à domicile facilitant les attaques ciblées, et l'impunité reste la norme. De nombreuses organisations syndicales se sont associées à d'autres organisations défenseuses des droits humains pour exiger le respect de l'Accord de paix et l'application des décrets visant à protéger la vie des syndicalistes et autres leaders sociaux·ales, ainsi qu'à enquêter et traduire en justice les auteur·e·s, autant que les commanditaires des violences.

Nous pourrions ainsi poursuivre la longue liste noire des atteintes aux droits des travailleur·euse·s que la crise actuelle démultiplie ou met en lumière.

À l'occasion du 1er mai, il est important de continuer à les dénoncer et à clamer haut et fort que ces attaques trouveront encore et encore des militant·e·s debout pour défendre un monde dans lequel le travail décent sera la norme !



L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

**EXACERBE LES VIOLATIONS DES DROITS
DES TRAVAILLEUR·EUSE·S**

► BRÈVES

RDC : LES ORGANISATIONS MUTUELLISTES ENSEMBLE CONTRE LE COVID-19

Dans le cadre de la Journée mondiale de la santé qui s'est tenue le 7 avril, nos partenaires en RD Congo, le CRAFOP et la Mutuelle de Santé LONALO, ont organisé une tournée dans la ville de Mbandaka avec une campagne d'affichage de l'ONG «Join for Water» traduite en lingala. Cette campagne qui a pour objectif d'informer sur les gestes barrières que doivent adopter les populations dans la prévention de la pandémie de coronavirus a été organisée dans les points névralgiques de la ville (comme l'Hôtel de Ville, par exemple) et dans les centres de santé. Cette activité a reçu le soutien de la Mairie de Mbandaka : en effet l'autorité locale a loué cette initiative salubre pour sensibiliser la population de sa juridiction. Le maire de la ville, Didi Edada Limama, a déclaré : « Le CRAFOP et la LONALO sont des partenaires que nous connaissons et qui accompagnent les efforts du Gouvernement provincial visant à barrer la route à ce fléau qu'est le coronavirus ». Il a également souhaité voir le CRAFOP et la LONALO mettre à la disposition des membres des mutuelles des masques de protection.



BURKINA FASO : LES FEMMES DU SECTEUR INFORMEL, PREMIÈRES VICTIMES DE LA PANDÉMIE

Avec la mise en application de mesures pour limiter la propagation du Covid-19 (fermeture des marchés, des restaurants et des débits de boisson) et le couvre-feu, toute l'activité économique du secteur informel (investi à 80% par des femmes) est quasiment à l'arrêt. Des milliers de femmes qui soutiennent leurs familles se retrouvent sans activité et sans revenu. Et cela dans un pays où l'État a peu de moyens pour aider financièrement les personnes les plus vulnérables. Le CARTPL, une association de femmes restauratrices de la rue, partenaire de Solsoc, vit difficilement cette crise. Mais les femmes s'organisent : les restauratrices ont reconverti leur activité en vente de repas à emporter, et ont investi dans de la vaisselle à usage unique. L'ONG ASMADE, partenaire de Solsoc, a pris des mesures pour protéger son équipe et ses associations partenaires, dont le CARTPL. Cela passe par l'installation d'un lave-main, la mise à disposition de matériel de protection, le confinement de l'équipe, l'instauration du télétravail (qui se pratique difficilement avec la faible connectivité). ASMADE appuie aussi l'action gouvernementale en fournissant les comités régionaux de gestion d'épidémie en gel, masques, lave-main, produits d'hygiène, etc.

COVID-19 : DES NOUVELLES DE NOS PARTENAIRES SYNDICALISTES COLOMBIENS

En Colombie, la situation pour les travailleur·euse·s des entreprises dans lesquelles sont actifs les syndicats SINALTRAINAL, USTIAM et SINTRA 14, soutenus par Solsoc et la FGTB Horval, est grave : licenciements collectifs, congés anticipés, congés sans solde et seulement dans de rares cas, des congés payés. Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, considérés comme des secteurs de première nécessité, sont autorisés à continuer à fonctionner, mais les travailleur·euse·s se retrouvent particulièrement en danger. Le confinement affecte le travail syndical, et les syndicalistes n'ont pas toujours accès à des moyens de communication pour maintenir leurs rencontres (ordinateurs, internet, etc.). Les dirigeants des trois syndicats sont conscients des conséquences dramatiques de la crise. Ils ont appelé les organisations internationales telles que l'OIT à assurer le suivi des relations entre les travailleur·euse·s et les employeur·euse·s en Colombie, étant donné que le pays vit une situation déjà difficile où la violation des droits fondamentaux s'aggrave. Mais les syndicats réclament également une protection pour les travailleur·euse·s, la reprise du dialogue social pour défendre leurs droits, la reconnaissance des travailleur·euse·s de première ligne face à la pandémie et des garanties de conditions de travail décentes et sûres (testing, prime pour les familles en cas de décès lié au Covid-19), la condamnation de toutes les actions militaires et des blocages économiques.

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



E.R. - P&V Assurances SCRL - Rue Royale 151 à 120 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE